

Sommaire

BREVE DE LA SEMAINE

[Banque](#)

[Education](#)

[Environnement](#)

[Fiscalité](#)

[Institutions](#)

[Justice](#)

[Libre circulation des personnes](#)

[Prêts et subventions](#)

Traité de Lisbonne / Initiative citoyenne / Consultation / Contributions / Publication (Février)

La Commission européenne a rendu publiques les [contributions](#) des parties intéressées à la [consultation](#) sur l'initiative citoyenne européenne qui s'est close le 31 janvier dernier (cf. *L'Europe en Bref*, n°544). Cette initiative prévue par le traité de Lisbonne permet à un million de citoyens de l'Union européenne au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'Etats membres, d'inviter la Commission européenne, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'UE est nécessaire aux fins de l'application des traités. Les parties intéressées ayant répondu à la consultation sont invitées à une [audition](#) qui se déroulera le 22 février prochain à Bruxelles. (EK)

ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES A BRUXELLES LE 19 MARS 2010

La santé est une préoccupation majeure pour l'ensemble des acteurs de l'Union européenne et tout particulièrement pour les citoyens européens.

La politique européenne de santé, prévue par les Traités, a été progressivement complétée tant par le droit dérivé que par la jurisprudence de la CJUE, permettant ainsi le développement d'un corps de règles important en la matière. Les patients « transfrontaliers », les médicaments ou encore les dispositifs médicaux constituent autant de domaines appréhendés par le droit européen de la santé.

Animés par des personnalités des institutions européennes et des praticiens du droit, ces Entretiens Communautaires seront l'occasion d'aborder les questions de la mobilité des patients au sein de l'UE et de leur protection sociale, d'analyser les règles applicables aux médicaments ainsi que les évolutions juridiques touchant aux dispositifs médicaux. Ils permettront également de constater que les différents acteurs du domaine de la santé et les produits de santé eux-mêmes se trouvent confrontés aux problématiques communautaires de propriété intellectuelle et de concurrence.



[Programme provisoire en ligne](#)

Vous pouvez vous inscrire dès à présent sur la page de notre site Internet

Cliquer [ICI](#)

[Appels d'offres](#)

[Autres manifestations](#)

* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de l'*Observateur de Bruxelles*

BANQUE

Cour des Comptes / Avis spécial / Publication (12 février)

La Cour des Comptes européenne a publié, le 12 février dernier, son premier avis pour l'année 2010, intitulé « [Améliorer la gestion financière du budget de l'Union européenne : risques et défis](#) ». Cet avis rassemble les principaux messages véhiculés au cours des dernières années par les rapports annuels et spéciaux de la Cour. (RR)

[Haut de page](#)

EDUCATION

Programme de travail / « Education et formation 2010 » / Rapport (15 février)

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 15 février dernier, le [rapport conjoint](#) du Conseil et de la Commission européenne sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail « Education et formation 2010 ». Ce rapport fait état des progrès réalisés par les Etats membres pendant la période 2007-2009 au regard des objectifs qu'ils se sont fixés dans ce domaine. (JMLB)

[Haut de page](#)

ENVIRONNEMENT

Protection des eaux / Pollution par les nitrates / Rapport / Publication (11 février)

La Commission européenne a publié, le 11 février dernier, un [rapport](#) sur la mise en œuvre de la [directive 91/676/CEE](#) concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles. Ce rapport révèle que les taux de nitrates des eaux de l'Union européenne sont en baisse, mais que des problèmes importants subsistent, en particulier en ce qui concerne Malte, le Royaume-Uni, la Belgique (Flandres) et la France (Bretagne). La Commission souligne par ailleurs l'intérêt croissant pour des méthodes d'alimentation innovantes qui réduisent l'excrétion d'engrais et pour de nouvelles technologies comme le traitement des effluents d'élevage. (RR) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

FISCALITE

Cigarettes / Accises / Directive / Adoption (16 février)

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 16 février dernier, une directive relative à la structure et aux taux applicables aux tabacs manufacturés. Cette directive amende les directives [92/59/CE](#), [92/80/CE](#), [95/59/CE](#) et [2008/118/CE](#). En vertu de ce nouveau texte, les accises des cigarettes augmenteront à partir du 1^{er} janvier 2014. Le taux d'accise monétaire minimale sera de 90 euros pour 1000 cigarettes. La Bulgarie, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Roumanie auront le droit de n'appliquer ces nouvelles dispositions qu'à partir du 1^{er} janvier 2018. En retour, les Etats membres ne bénéficiant pas de cette dérogation pourront imposer des restrictions quantitatives pour les cigarettes provenant de ces huit pays. La nouvelle directive prévoit également des dispositions relatives aux accises sur le tabac fine coupe. (EK) [Pour plus d'informations](#)

Directive TVA / Notions de « livraison de biens » et de « prestation de services » / Arrêt de la Cour (11 février)

La Cour de justice de l'Union européenne a précisé, le 11 février dernier, les critères de distinction entre livraison de biens et prestation de services au sens de la sixième [directive TVA 77/388/CEE](#) en matière d'harmonisation des législations des Etats membres relatives aux taxes sur le chiffre d'affaires (*Graphic procédé, aff. C-88/09*). Le Conseil d'Etat a interrogé la Cour sur la qualification des activités de reprographie au regard des articles 5 et 6 de la sixième directive TVA. La Cour juge que les activités de reprographie répondent aux critères de la livraison de biens dans la mesure où elles se limitent à une simple opération de reproduction des documents. En revanche, en cas de prestations de services complémentaires susceptibles de prédominer sur la livraison de biens du fait de leur importance, du temps nécessaire pour leur exécution et de leur part dans le coût total, la qualification à retenir sera celle de prestations de services. (RR)

[Haut de page](#)

Comité des Régions / Présidence / Election (10 février)

Le [Comité des Régions](#) de l'Union européenne a élu, le 10 février dernier, sa nouvelle présidente. Il s'agit de Madame Mercedes Bresso, présidente de la région du Piémont (Italie, Groupe PSE). Elle exercera son mandat pendant cinq ans. Dans le nouveau cadre instauré par le traité de Lisbonne, le Comité des Régions est appelé à jouer un plus grand rôle, que ce soit au cours du processus d'adoption de la législation européenne ou au travers de son droit à contester devant la Cour de justice de l'Union européenne les nouvelles lois portant atteinte aux prérogatives locales et régionales. (RR)

[Haut de page](#)

JUSTICE, LIBERTE ET SECURITE**Accord Swift / UE / USA / Données interbancaires / Rejet / Parlement (11 février)**

Le Parlement européen a rejeté, le 11 février dernier, [l'accord intérimaire](#) entre les Etats-Unis et l'Union européenne sur l'accès américain aux données interbancaires des citoyens européens gérées par la société Swift. La Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne devront renégocier un accord. (JMLB) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES**Notion de travailleur / Accord d'association CEE-Turquie / Arrêt de la Cour (4 février)**

La Cour de justice de l'Union européenne a précisé, le 4 février dernier, la notion de travailleur au sens de l'article 6 §1 de la décision 1/80 du conseil d'association relative au développement de l'association CEE-Turquie (*Hava Genc / Land Berlin*, [aff. C-14/09](#)). La Cour rappelle que la relation de travail est caractérisée par le fait qu'une personne accomplit pendant un certain temps, en faveur d'une autre et sous la direction de celle-ci, des prestations en contrepartie desquelles elle perçoit une rémunération. Les activités exercées doivent être réelles et effectives, à l'exclusion d'activités purement marginales et accessoires. Dès lors qu'un travailleur remplit les conditions énoncées audit article 6 §1, son droit de séjour dans l'Etat membre d'accueil ne peut pas être soumis à des conditions supplémentaires relatives à l'existence d'intérêts susceptibles de justifier le séjour ou à la nature de l'emploi. (MR)

[Haut de page](#)

PRETS ET SUBVENTIONS**Energie / Réseau transeuropéen / Appel à propositions (18 février)**

Un [appel à propositions](#) dans le cadre du projet de programme de travail annuel en vue de l'octroi de subventions dans le domaine du réseau transeuropéen de l'énergie a été publié, le 18 février dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Il s'agit d'octroyer des subventions à des projets conformément aux priorités et aux objectifs définis dans le projet de programme de travail annuel dans le domaine du réseau transeuropéen de l'énergie (RTE-E) pour l'année 2010. Le budget maximum disponible dans le cadre de cet appel à propositions s'élève à 20 760 000 euros. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant le 30 avril 2010. (RR)

Industrie du film / Distribution transnationale / Appel à propositions (16 février)

Un [appel à propositions](#) pour le soutien automatique de la distribution transnationale de films a été publié, le 16 février dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Cet appel s'inscrit dans le cadre du programme MEDIA qui a pour objectif d'encourager et de soutenir une distribution transnationale plus large de films européens récents, en accordant des fonds aux distributeurs sur la base de leur performance sur le marché, afin qu'ils les réinvestissent dans de nouveaux films européens non nationaux. Le budget total disponible s'élève à 18 150 000 euros. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant le 30 avril 2010. (RR) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

France / Bobigny / Services de conseils et de représentation juridique (13 février)

« Séquano Aménagement » a publié, le 13 février dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques de conseil, d'assistance et de représentation légale dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC écocité, canal de l'Ourcq à Bobigny (*réf. 2010/S 31-044822, JOUE S 31, du 13 février 2010*). Le marché est divisé en quatre lots intitulés « urbanisme et aménagement », « commande publique », « environnement et risques naturels et technologiques » ainsi que « foncier, immobilier et construction ». La date limite de réception des offres est fixée au **29 mars 2010 à 12h.** (JMLB)

[Haut de page](#)

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu.

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (bruessel@eu.anwaltverein.de) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](#) et du Consejo General de la Abogacía española (bruselas@cgaes.es).

Equipe rédactionnelle :

Dominique **VOILLEMOT**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Charlotte **VARIN**, Avocate au Barreau de Paris, Emmanuel **KATRAKIS**, Juriste, Jean-Marie **LE BRUN**, Romain **RARD** et Mathieu **ROUILLARD**, Elèves-Avocats.

Conception :

Valérie **HAUPERT**



S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (118.12 euros HTVA) :

<http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html>

L'Observateur de Bruxelles n°78 est paru :

Dossier spécial : « Le droit européen de l'immigration »

Contactez-nous !

Bulletin d'inscription à l'Observateur de Bruxelles (cliquer [ici](#))

LE MANDAT D'ARRÊT EUROPEEN
Sophie Bot

Larcier

LE MANDAT D'ARRÊT EUROPEEN

Sophie Bot

Collection de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance de l'Université du Luxembourg

Information et commandes : www.larcier.com

Nouveauté

DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 555 – 18/02/2010
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – dbf@dbfbruxelles.eu – www.dbfbruxelles.eu